

Titre professionnel

Agent de service

médico-social

PRÉREQUIS

Avoir entre 16 et 29 ans révolus dans le cadre du contrat d'apprentissage.
Motivation pour les métiers du secteur sanitaire et médico-social
Sens du service, discrétion et rigueur
Capacité à travailler en équipe
Maîtriser les savoirs de base : lire, écrire, compter

MODALITÉS D'ACCÈS

Étude du dossier de candidature.
Entretien individuel de motivation. Positionnement pédagogique. Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.
Entrées possibles selon calendrier et places disponibles.

DURÉE

Durée totale : entre 6 et 12 mois selon le profil et le parcours. Formation en alternance : rythme 3 jours en entreprise et 2 jours en centre de formation.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences professionnelles du métier et obtenir le **TP Agent de Service Médico-Social niveau 3** - RNCP41365 - Ministère du Travail - 04/10/2030.

La formation vise à :

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- Contribuer aux prestations du services hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Contribuer à l'accompagnement du résident dans sa vie quotidienne en tenant compte du projet personnalisé
- Certificat PRAP2S (prévention des risques liés à l'activité physique en santé sociale)
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Réaliser une remise en état mécanisée
- CACES R489 et habilitation électrique HOB0
- Connaissances transversales à l'environnement de travail (santé, hygiène, sécurité), posture professionnelle
- Culture numérique et développement durable
- OPTION : Module Français Langue Etrangère à visée professionnelle



CONTACT

CFA du Pays de Montbéliard

Rue des Frères Lumière,
25200 BETHONCOURT
03 81 97 36 37
contact@ifac-pm.com
www.ifac-pm.com

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance
Mises en situation professionnelles
Travaux pratiques
Études de cas
Plateaux techniques pédagogiques
Accompagnement individualisé
Suivi pédagogique CFA / structure d'accueil
Utilisation de supports numériques et professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives tout au long du parcours
Mises en situation professionnelles
Dossier professionnel
Épreuves certificatives du Titre Professionnel
Entretien final devant jury professionnel
Validation possible par blocs de compétences

DÉBOUCHÉS

- Agent de service médico-social
- Agent hôtelier en structure de soins
- Agent de service hospitalier (ASH)
- Employé de collectivité
- Agent d'entretien en établissement médico-social

Secteurs d'activité :

- EHPAD
- Maisons de retraite
- Hôpitaux et cliniques
- Établissements spécialisés
- Résidences services

FINANCEMENT

Dans le cadre du contrat d'apprentissage prise en charge par l'OPCO de l'entreprise selon les niveaux de financement en vigueur
Aucun frais pédagogique pour l'apprenti, sauf cas particuliers.

Formation adaptable aux personnes reconnues travailleurs handicapés. Contactez-nous pour étudier ensemble les aménagements possibles.

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, les compétences professionnelles visées, les résultats d'insertion, de satisfaction, etc. ?

Scannez le QR Code ci-contre pour accéder à notre site internet !

